

4^{ème} partie - Et après ?

4^{ème} partie - Et après ?

Orientations méthodologiques

- **L'accueil** reçu par les déportés est diversement apprécié (parfois suspicion).
- **Attente ou détresse des familles.**
- **Rupture** : pour les survivants, le monde d'après leur déportation leur est devenu étranger. Rapports conflictuels dans certaines familles. Incompréhension de la société.
- **Solitude** pour les rescapés ayant perdu parents et familles.
- **Spoliation et pillages** : patrimoine familial spolié (cas des juifs).
- **Sort des enfants juifs orphelins.**
- **Pour les déportés plus âgés** : réadaptation à la vie sociale et professionnelle.

Document 4a - Le retour à la vie civile

Après les retrouvailles, il y a de nombreuses démarches administratives à entreprendre, dont beaucoup à Paris. Je suis pris en charge par l'armée, avec le grade de sous-lieutenant chargé de mission. Mais, dans l'état où je me trouve, je mets trois ans à reprendre un travail normal. Je bénéficie de soins dans les maisons de repos de l'armée et à l'hôpital Desgenettes, à Lyon. Finalement, réformé et démobilisé aussitôt, je suis repris par mon employeur à la centrale de la Mouche, et affecté au magasin général de la rue Duguesclin. Je tombe sur la coupe de chefs plutôt collaborateurs et qui ne prisent pas beaucoup le déporté et le résistant que je suis.

Je mets plusieurs années, après maintes réclamations, pour obtenir à nouveau ma qualification de tourneur-ajusteur que j'avais avant mon arrestation. C'est difficile de constater que pendant la durée du conflit, les timorés qui ne voulaient pas entendre parler de résistance avaient progressé dans leur carrière. Je porte réclamation. En retour, on me fait alors cette réflexion stupéfiante : « vous avez commis une erreur de jeunesse en rentrant dans la résistance. » Ma réaction est violente. Je prends un encrier de bureau, prêt à le jeter à la figure de la personne qui vient de s'exprimer. (...) De 1947 à nos jours, j'ai reçu plusieurs distinctions (médaille de la Résistance, Chevalier puis Officier et enfin commandeur de la Légion d'honneur, Juste parmi les Nations...). Depuis des années, je témoigne, mais, avec ce livre, je voulais laisser une trace.

J. Nallit, *Ibid*, p.85-88.

- *A quelles difficultés Jean Nallit est-il confronté durant son retour à la vie civile ? Pourquoi a-t-il écrit ce livre ?*

Documents 4b et 4c - Dans l'attente du retour des déportés



L'hôtel Lutetia à Paris fut le centre d'accueil principal des déportés rapatriés.

Photographie b : des déportés devant l'hôtel Lutetia consultant les fiches de recherche des déportés non rentrés, mai 1945.



Photographie c : familles en attente de renseignements sur des déportés non rentrés, mai 1945.

Document 4d - Un environnement familial problématique

Nous sommes rentrés à Paris, ma mère et moi, le 25 juin 1945. Nous sommes passés par l'hôtel Lutetia où nous avons appris que mon père, prisonnier de guerre, était déjà rentré de captivité. Nous avons passé la nuit au Lutetia et le jour suivant nous avons retrouvé Ménilmontant et notre appartement. J'ai aussi bien sûr retrouvé mon père mais ne conserve pas le souvenir d'effusions particulières. Il y avait à la maison, ce 26 juin, ma tante et mon oncle, mon frère, enfant caché ; mais lui, je ne le revois pas quand je repense à ces moments.

[...]

À notre retour, nous n'avons pas parlé de la déportation ; à personne ! Je ne me suis jamais confié à cette époque, ni à des copains, ni à des adultes. Mon père, prisonnier de guerre, était persuadé qu'il avait été le plus malheureux. Il est d'ailleurs sorti de cette épreuve gravement malade du cœur. Une fracture définitive s'est creusée entre mon frère et moi. Lui avait eu le

sentiment d'être abandonné, moi j'avais vécu la déportation avec ma mère. Nous étions tous deux victimes mais incapables de communiquer à l'autre nos souvenirs et encore moins notre souffrance personnelle. Nous dormions ensemble mais le mutisme restait total. Ma mère, si elle lui prodiguait toute sa tendresse, ne pouvait s'empêcher de me témoigner plus d'inclination, du fait de ce que nous avons vécu ensemble et que nous taisions.

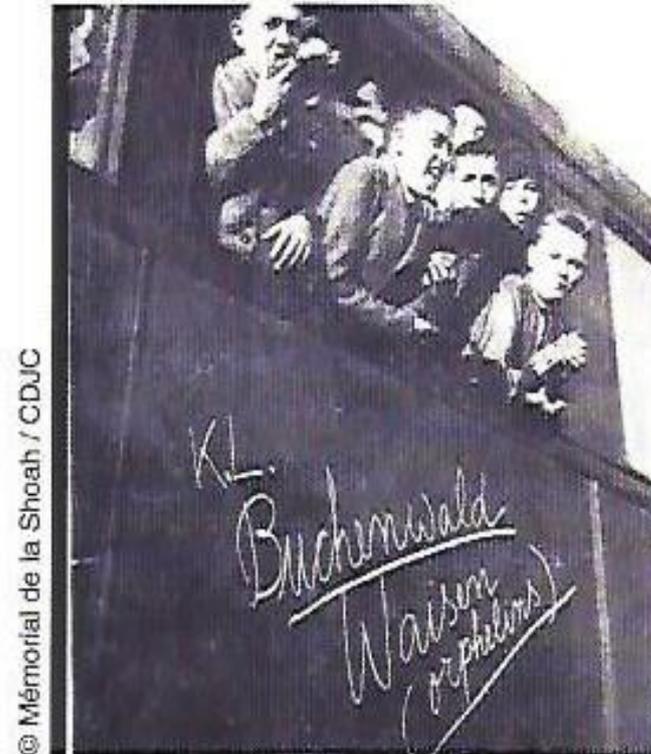
Bigelman, Albert, *J'ai eu 12 ans à Bergen-Belsen*,

« Témoignages de la Shoah », une coédition Fondation pour la Mémoire de la Shoah/Le Manuscrit, 2005, in chapitre 6, pp. 119-124 (enfant de prisonnier de guerre juif, déporté avec sa mère au camp dit « de l'Étoile » à Bergen-Belsen¹).

- *Présentez la situation de cette famille. A quels problèmes se heurte-t-elle ?*

Document 4e - Les enfants juifs orphelins

Le cas des 426 enfants orphelins libérés de Buchenwald, accueillis en France, dans une maison de l'Œuvre de Secours aux Enfants (OSE), à Écouis (Eure), est riche d'enseignements : ils y vivent une expérience difficile de réadaptation à la vie sociale. Katy Azan, historienne, a étudié leur retour qu'elle décrit ainsi : « *Première difficulté ou erreur, facile à dénoncer a posteriori, les jeunes sont regroupés par classes d'âge. Or les affinités et les liens du groupe sont essentiels surtout après leur vécu en camp. Les rivalités entre Polonais et Hongrois qui existaient déjà au camp perdurent et génèrent de la violence. "Les révoltes à cause de la nourriture montrent leur méfiance". Elle corrobore le diagnostic établi en 1945 par Ernest Jouhy : "Après les expériences terrifiantes des camps, il ne fallait pas s'étonner si ces jeunes avaient perdu le sens des appréciations normales. Tout ce qui contrecarrait leurs propres projets, leurs désirs ou leurs rêves, était attribué d'office à la mauvaise volonté d'autrui". Restent la rage de vivre, une grande excitation et une grande inquiétude. »*



Arrivée en France des orphelins de Buchenwald.

- *Qui sont ces enfants ? Qu'est-ce qui rend leur réadaptation si difficile ?*

Document 4f - Le centre Jean Moulin

Le centre Jean Moulin. Créé le 8 novembre 1948, à l'initiative des deux dirigeants de la FNDIRP, Frédéric-Henri Manhès et Marcel Paul, grâce à une souscription autorisée par l'État, ce centre avait vocation à réinsérer professionnellement tous les anciens déportés qui ne pouvaient reprendre leur ancien métier ou qui avaient besoin d'acquies une autre formation.

Le dépliant de souscription, établi par la FNDIRP, précisait :
« Au moment où la main-d'œuvre spécialisée est une

nécessité vitale pour la France, il faut que les Anciens internés et Déportés reclassés dans la vie, puissent participer au relèvement de notre pays pour lequel ils ont tant souffert. »

Tiré de Dominique Durand, 60^e anniversaire du Centre de réadaptation professionnelle Jean Moulin, MAM Imprimerie, Marseille, 2008.



Le centre Jean Moulin : le château de Fleury-Mérogis, acquis avec l'aide du Comité des Œuvres sociales de la Résistance (COSOR) par la FNDIRP.

- *Par qui a été créé le centre Jean Moulin ? Dans quel but ?*